

# PÊCHES & AQUACULTURE

## EN NOUVELLES

### PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6  
www.mapaq.gouv.qc.ca

**Comité de coordination :** Jérémie Persant, Aimée Raby, Mélissa Lapointe, Nathalie Moisan, Rabia Siga Sow, Karine Villemare, Marie-Élise Carbonneau.

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES est publié tous les deux mois dans les pages du journal Pêche Impact.

2

Nouvelles du ministère

3

Bilan du Fonds des pêches du Québec

4

Exportations des huit premiers mois de 2022 comparativement aux mêmes périodes en 2020 et en 2021

C'est avec une grande énergie et beaucoup de fierté que j'entame ce deuxième mandat à titre de ministre responsable des pêches et de l'aquaculture. Cette confiance accordée par le premier ministre, je souhaite l'investir dans la mission de faire prospérer le secteur bioalimentaire en collaboration avec vous tous et bâtir sur ce que nous avons réalisé au cours des dernières années.

Tout d'abord, le développement et la viabilité de l'industrie des pêches et de l'aquaculture font partie de nos priorités au Ministère. D'ailleurs, ce nouveau mandat nous permettra de poursuivre la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde* et du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025, deux chantiers pour lesquels vous avez démontré de l'engagement et de la concertation.

Cette vision, elle s'incarne notamment dans le développement d'une industrie à l'écoute des consommateurs, la promotion des produits d'ici et le soutien de nos entreprises que nous souhaitons prospères, durables et innovantes. Ultiment, ces activités visent à assurer un dynamisme sur notre territoire, et ce, au profit de l'ensemble du secteur bioalimentaire.

Évidemment, la poursuite de nos objectifs et le soutien des activités de la pêche et de l'aquaculture se font dans un contexte en constante évolution. Il devient donc incontournable d'assurer la mobilisation de tout un chacun dans la détermination des enjeux et des actions à prioriser pour atteindre les cibles. Je veillerai donc à ce que la collaboration déjà en place soit maintenue tout au long de la mise en œuvre de la politique bioalimentaire et du plan d'action, notamment grâce à la tenue de rencontres préparatoires et de rencontres annuelles de suivi de l'avancement des projets.

Avec votre collaboration et avec celle de mon collègue Stéphane Sainte-Croix, député de Gaspé, qui m'appuie dans mes fonctions relatives au volet des pêcheries à titre d'adjoint gouvernemental, j'ai confiance que nous atteindrons nos principaux objectifs du plan d'action ministériel à l'horizon de 2025. Nous saurons relever les défis auxquels l'industrie doit faire face et maintenir le cap sur la croissance.



Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ANDRÉ LAMONTAGNE

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un agréable temps des Fêtes. Que l'année 2023 vous apporte santé, joie et amour.

## POLITIQUE BIOALIMENTAIRE – RAPPEL DES ENJEUX DE L'INDUSTRIE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE AU SUJET DE LA DURABILITÉ ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Par Maryline Patterson,

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le 19 mai dernier, plusieurs intervenants québécois de l'industrie bioalimentaire se donnaient rendez-vous à la 3<sup>e</sup> rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire 2018-2025. L'industrie des pêches et de l'aquaculture est partie prenante de la Politique bioalimentaire et, de ce fait, participe à sa mise en œuvre. D'ailleurs, le Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025 s'inscrit dans les actions phares de la Politique bioalimentaire. Pour 2021-2022, le thème retenu était l'autonomie alimentaire durable. En amont de cette rencontre, les groupes de partenaires bioalimentaires de la politique ont eu l'occasion d'exposer leurs enjeux et les possibilités qui s'offrent à eux en lien avec l'autonomie alimentaire et sa durabilité (économique, environnementale et sociale). Les échanges avec les partenaires de l'industrie des pêches et de l'aquaculture ont permis de dégager les enjeux prioritaires de durabilité économique suivants :

- Secteur de la capture : la disponibilité des ressources halieutiques et l'augmentation des coûts d'exploitation (par exemple : carburant, appâts);
- Secteur de l'aquaculture : l'augmentation de la production aquacole;
- Secteur de la transformation : la rareté de la main-d'œuvre et le recours aux travailleurs étrangers temporaires;
- Ensemble de l'industrie : la participation de l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour améliorer la distinction entre les produits du Québec et les produits importés (identification et traçabilité des produits aquatiques du Québec).

En ce qui a trait aux enjeux de durabilité environnementale et sociale, les discussions ont fait ressortir les éléments suivants :

- Secteur de la capture : l'exploitation durable des ressources halieutiques, le développement et l'acquisition d'équipements et de technologies de pêche plus écologiques, plus durables et plus performants sur le plan environnemental;
- Secteur de l'aquaculture : la poursuite des travaux de réduction des rejets de phosphore par le développement de techniques de production écologiques;
- Secteur de la transformation : la valorisation des matières organiques résiduelles et la recherche de solutions pour diminuer le rejet des eaux usées.

Le Québec fait de l'accroissement de l'autonomie alimentaire de la province une priorité et considère cela comme une contribution importante à sa prospérité économique. Aujourd'hui, l'accent est mis sur la durabilité de l'autonomie alimentaire pour que la croissance de l'offre québécoise soit pérenne. Pour y parvenir, le gouvernement et les entreprises québécoises doivent inscrire leurs actions dans une perspective de développement durable et s'engager dans l'adoption de pratiques d'affaires responsables. Les enjeux de durabilité économique, environnementale et sociale font partie du développement du secteur bioalimentaire, qui se veut à la fois prospère et durable. Le MAPAQ souhaite rappeler qu'il offre des programmes d'appui financier afin d'aider l'industrie des pêches et de l'aquaculture à réaliser des projets liés aux différents enjeux du secteur.

## NOUVELLES DU MINISTÈRE

### MOUVEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

La dernière année a été marquée par quelques départs pour des retraites bien méritées. Ainsi, M<sup>me</sup> France Lamy, technicienne aquacole à la Direction régionale de l'Estuaire et des eaux intérieures (DREEI) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), a quitté le ministère après 28 ans de service dans la fonction publique. Elle a travaillé auparavant au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. M<sup>me</sup> Line Bellefeuille, qui était technicienne en administration, est également une nouvelle retraitée de cette direction. M. Serge Vigneault, agent technologique et technicien en équipements motorisés, a quant à lui terminé sa carrière à la Direction régionale des Îles-de-la-Madeleine. En Gaspésie, ce sont deux agentes de secrétariat qui sont parties à la retraite, soit M<sup>mes</sup> Micheline Fournier et Lauretta Cloutier. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail. Nous leur souhaitons de garder la santé et d'en profiter pour se reposer et s'amuser!

Cette dernière année a aussi été marquée par l'arrivée de cinq nouvelles équipières.



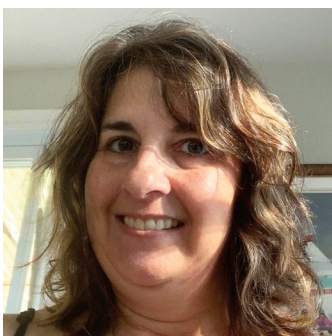
M<sup>me</sup> Aimée Raby s'est jointe à l'équipe de Gaspé à titre d'agente de développement industriel. Elle est titulaire de diplômes dans les domaines de l'administration, de l'économie et de l'environnement, en plus d'un diplôme de technique en architecture navale. Ses emplois passés lui ont également permis d'acquérir de l'expérience dans les domaines de la gestion de projets et du développement régional.

Les dossiers sous sa responsabilité sont notamment ceux en lien avec la transformation des produits marins, de même que l'aquaculture et la pêche commerciales des espèces anadromes, catadromes et d'eau douce.

Il y a un an, M<sup>me</sup> Nathalie Grenier, adjointe administrative, s'est jointe à l'équipe de la DREEI au bureau de Trois-Rivières. Elle travaille au sein de la fonction publique depuis 20 ans. Ses principaux mandats sont la gestion matérielle, financière et informatique ainsi que les ressources humaines.



La Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture (DAPPA) s'est adjoint une nouvelle collègue, M<sup>me</sup> Myriam Arsenault. Celle-ci présente une longue feuille de route au gouvernement dans divers ministères.



D'ailleurs, elle a déjà travaillé au sein des pêches et de l'aquaculture commerciales il y a quelques années sur la Côte-Nord. Elle assiste l'équipe dans l'élaboration et la révision des programmes d'aide financière grâce à sa grande expérience dans le domaine. Elle est également responsable des dossiers relatifs à la main-d'œuvre et à la crevette nordique.

M<sup>me</sup> Maryline Patterson s'est également jointe à l'équipe de la DAPPA en 2021. Elle est titulaire de diplômes en sciences de la consommation, en communication publique et en administration des affaires. Elle couvre les dossiers du poisson de fond et des espèces pélagiques et de commercialisation. Elle assure la coordination du suivi de la mise en œuvre des orientations de la Politique bioalimentaire liées au secteur des pêches et de l'aquaculture. Elle offre aussi un soutien en matière d'aquaculture en eau douce et pour la préparation des réunions intergouvernementales.



La DAPPA a aussi accueilli M<sup>me</sup> Marie-Élise Carbonneau au sein de l'équipe. M<sup>me</sup> Carbonneau est chimiste de formation. Elle détient également des diplômes en administration des affaires et en gestion de projets. Elle a acquis une vaste expérience en recherche et développement au sein du MAPAQ et de

Merinov. Elle couvre les dossiers du crabe des neiges, des baleines noires, des mollusques, des biotechnologies marines, des espèces en péril, des espèces aquatiques envahissantes et des aires marines protégées ainsi que les dossiers d'expertise technologique.

Bienvenue à toutes et bon succès dans vos nouvelles fonctions!

### RÉORGANISATION DE LA FONCTION « INNOVATION » AU SEIN DU SMPAC

Dernièrement, une réorganisation de la fonction « innovation » a été réalisée au sein du Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales (SMPAC). Le mandat d'innovation assumé auparavant par la Direction de l'innovation est désormais pris en charge par la DAPPA, avec la collaboration des directions régionales. Ainsi, M. Jérémie Persant demeure conseiller en innovation au sein de la DAPPA et M<sup>me</sup> Marie-Élise Carbonneau collabore également à ce mandat.

### NOUVEAUX FORMULAIRES ÉLECTRONIQUES

Dans le cadre de l'uniformisation des processus administratifs au sein du ministère, des formulaires de demande d'aide financière ont été créés. Ces formulaires permettront au demandeur de fournir et de regrouper l'ensemble des informations nécessaires à l'analyse de son dossier dans un seul document. Cela facilitera la présentation des projets par les promoteurs et optimisera l'analyse des dossiers par le ministère. Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du MAPAQ dans la section Programmes – Pêche et aquaculture commerciales.

[www.mapaq.gouv.qc.ca/programmespeches](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/programmespeches)

## BILAN DU FONDS DES PÊCHES DU QUÉBEC

Par Moez Kheffi,

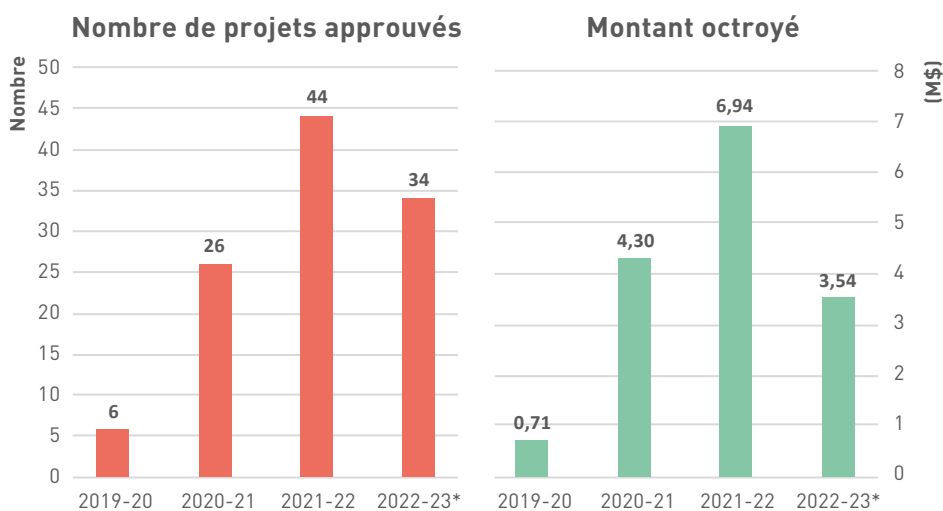
Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

En vue de stimuler l'innovation dans le secteur des pêches et de l'aquaculture, le Fonds des pêches du Québec (FPQ) a été mis en place en avril 2019 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'à la fin de mars 2024. Le budget global du FPQ s'élève à 42,8 M\$. Il est financé à 70 % par le gouvernement fédéral et à 30 % par le gouvernement du Québec.

Depuis le lancement du FPQ, plus d'une centaine de projets ont pu être réalisés ou sont en voie de l'être grâce à ce programme. Une progression notable du nombre de projets approuvés a été observée ces deux dernières années par rapport à la première année de mise en œuvre du programme. En effet, 6 projets seulement avaient été approuvés en 2019-2020 contre 26 et 44 projets en 2020-2021 et en 2021-2022 respectivement. À noter que l'année financière 2022-2023 semble prometteuse : 34 nouveaux projets ont été approuvés durant le premier semestre, portant le nombre total des projets approuvés à 110.

Les montants octroyés annuellement suivent la même tendance que celle du nombre de projets approuvés. Le graphique ci-après montre que le montant annuel des aides financières octroyées est passé de 0,7 M\$ en 2019-2020 à 4,3 M\$ en 2020-2021, puis à 6,9 M\$ en 2021-2022, soit une nette augmentation pour les années 2020-2021 et 2021-2022 comparativement à 2019-2020.

### Nombre de projets approuvés et montant octroyé par année



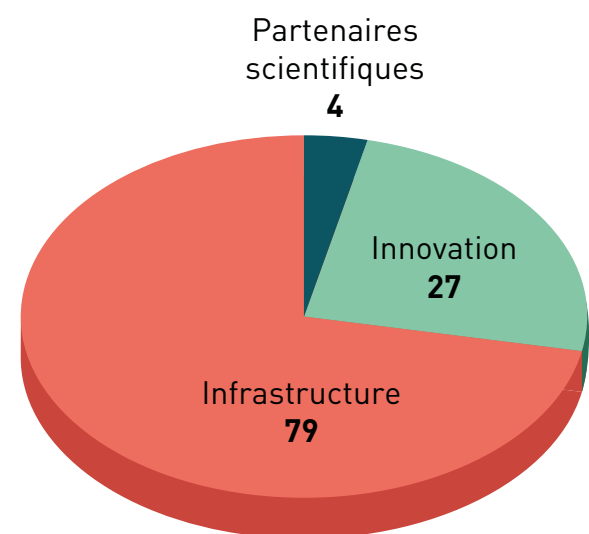
\* Résultats du premier semestre de l'année financière 2022-2023.

On remarque aussi qu'un peu plus des deux tiers de l'aide totale accordée depuis le lancement du FPQ, soit 10,5 M\$ sur les 15,5 M\$, l'ont été dans les 18 derniers mois, ce qui démontre que le programme est maintenant bien rodé.

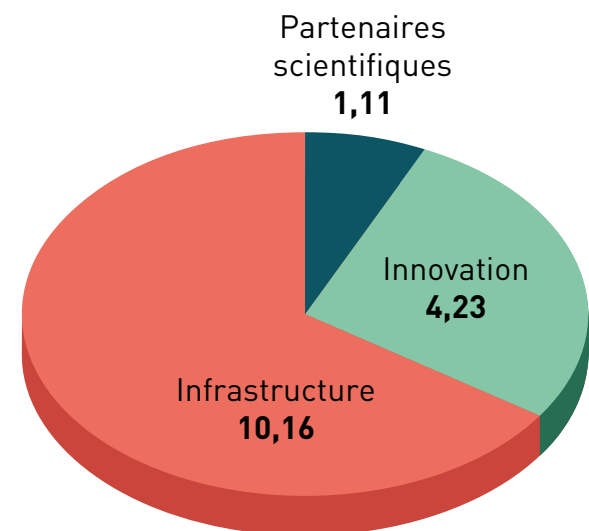
Les résultats enregistrés ces 18 derniers mois sont très encourageants, et tout porte à croire que la progression du nombre de projets approuvés se maintiendra pour la quatrième année de mise en œuvre du programme.

Rappelons que le FPQ repose sur trois piliers – innovation, infrastructure et partenariats scientifiques – comprenant diverses activités admissibles à un financement. Les graphiques ci-après montrent que la majorité des projets approuvés avaient été déposés sous le pilier de l'infrastructure.

### Nombre de projets approuvés par pilier



### Montant octroyé par pilier (M\$)



Les activités admissibles à un soutien financier sous le pilier de l'infrastructure visent essentiellement de nouvelles technologies ou de nouveaux procédés ou équipements, notamment des engins de pêche et des équipements innovants permettant la mécanisation et l'automatisation des opérations dans les usines de transformation et sur les bateaux de pêche, ainsi que l'installation de nouvelles technologies de traitement d'eau dans les piscicultures.

Pour en savoir plus sur le FPQ : [www.mapaq.gouv.qc.ca/fondspechesquebec](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fondspechesquebec)

## EXPORTATIONS DES HUIT PREMIERS MOIS DE 2022 COMPARATIVEMENT AUX MÊMES PÉRIODES EN 2020 ET EN 2021

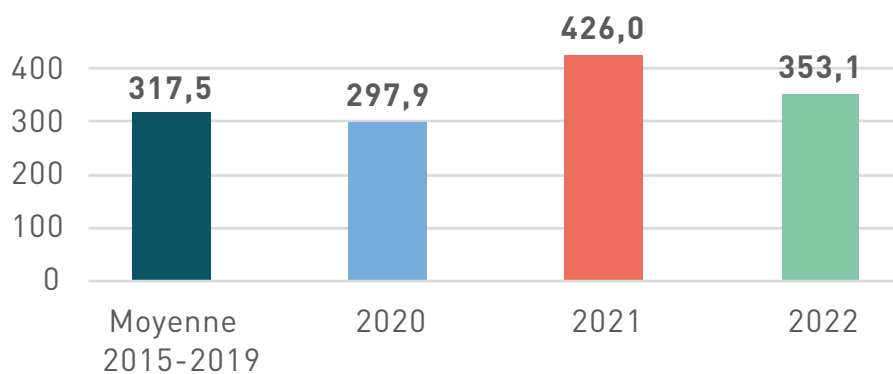
Par Ann-Julie Côté,

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Les informations disponibles jusqu'à maintenant pour 2022 sur les exportations de poissons et de fruits de mer du Québec montrent que la valeur et le volume des exportations seront moins élevés qu'en 2021, mais considérablement plus importants que ceux de 2020 si la tendance se maintient. Il faut toutefois préciser que l'année 2021 a été une année record au Québec en matière d'exportation et également en ce qui concerne les captures.

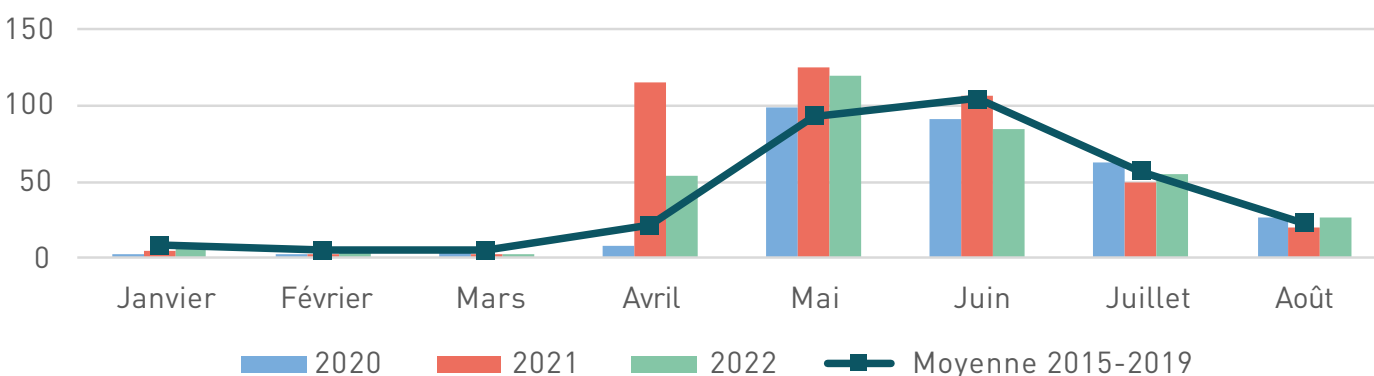
En comparant uniquement le total de la valeur des exportations des huit premiers mois, on note une augmentation de 43 % entre 2020 et 2021 ainsi qu'une baisse de 17 % entre 2021 et 2022. L'année 2022 semble près d'un retour à la normale si on la compare avec la moyenne de 2015 à 2019.

### Valeur des exportations des huit premiers mois (M\$)



Comme le montre le graphique suivant, on note une différence plus marquée entre les trois années en avril comparativement aux mois précédents et suivants. Le produit principalement exporté durant cette période est le crabe. Ces différences peuvent s'expliquer par les retards dans cette pêcherie en 2020 en raison de la crise sanitaire de la COVID-19 ainsi que par la saison de pêche exceptionnelle de 2021.

### Valeur des exportations des huit premiers mois de 2020 à 2022 et moyenne de 2015 à 2019 (M\$)



Notons que la proportion de la valeur des exportations du Québec à destination des États-Unis est restée stable de 2020 à 2022. Il est question d'une moyenne de 90,5 % des poissons et des fruits de mer du Québec qui sont destinés au marché américain. Les produits principalement exportés vers les États-Unis sont le crabe et le homard.

L'analyse des échanges des prochains mois permettra de brosser un portrait complet du secteur québécois des poissons et des fruits de mer.

## LA DIRECTION RÉGIONALE DU MAPAQ À VOTRE SERVICE!

Vous avez besoin d'une aide financière pour réaliser un projet ou vous souhaitez savoir si vous êtes admissible à un programme? Vous désirez remplir un formulaire ou vous avez des questions? Votre direction régionale est à votre disposition!

### DIRECTION RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD

418 964-8521

[cote-nord@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:cote-nord@mapaq.gouv.qc.ca)

### DIRECTION RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE

418 368-7676

[drq@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:drq@mapaq.gouv.qc.ca)

### DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE ET DES EAUX INTÉRIEURES

819 371-3971

[dreei@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:dreei@mapaq.gouv.qc.ca)

### DIRECTION RÉGIONALE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

418 986-2098

[drim@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:drim@mapaq.gouv.qc.ca)